

Paul Germain briguera à nouveau la mairie

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Le 1^{er} juin dernier, Paul Germain annonçait son intention de briguer à nouveau la mairie de Prévost, entouré de son équipe, qui demeure la même. Le Journal s'est entretenu avec lui afin de connaître les raisons qui le motivent à souhaiter voir les Prévostois renouveler son mandat, ainsi que d'en apprendre plus sur les réalisations du présent Conseil et ses projets pour le futur.

Aimer être maire avec une bonne équipe

D'entrée de jeu, monsieur Germain admet se représenter parce qu'il aime être maire. Confiant de ses compétences et de ses habiletés, il apprécie faire bouger la Ville dans le respect de ses citoyens. Ses années passées à s'instruire sur la politique municipale à titre d'observateur et ses espoirs souvent déçus l'ont poussé à s'embarquer.

Maintenant, lui et son Conseil ont une tonne de projets sur la planche et ils souhaitent les finir. D'ailleurs, monsieur Germain ne se serait pas représenté sans son équipe. Il en parle comme d'une communion de personnes très différentes, mais qui ont développé un immense respect les unes pour les autres. Ils ont acquis la maturité et les compétences nécessaires à la confrontation des idées, et les débats qui ont lieu entre eux sont justement de ceux qui permettent de prendre des décisions éclairées, pour le bénéfice de la population.

Comme ils sont unis, leur travail ne vise pas à faire de la politique, mais plutôt à faire avancer les dossiers. Mais le maire tempère : « C'est clair que nous n'avons pas fait tout ce que nous voulions faire. Les deux premières années ont surtout consisté à se familiariser avec tout ça. Il existait beaucoup de défis à l'interne que les citoyens ne voyaient pas forcément, mais qui ont demandé beaucoup d'énergie. Changer les façons de faire qui ont cours depuis plus de deux décennies ne se fait pas en criant ciseau ». Qu'à cela ne tienne, l'équipe de direction a été renouvelée à plus de 80 % et, en ce moment, le plus gros défi à l'Hôtel de Ville est de trouver de l'espace. Resté le même depuis 1972, le bâtiment peine à répondre aux besoins actuels.

Une assiette fiscale à rééquilibrer
Dans son prochain mandat, comme lors de son mandat actuel, monsieur Germain souhaite poursuivre le développement de la Ville : « À Prévost, 93 % des revenus municipaux proviennent des taxes résidentielles. Ailleurs au Québec, on parle

plus de 75 % ». À ce sujet, monsieur Germain indique qu'au moindre pépin, la facture a un impact direct sur les citoyens. Comme les infrastructures sont sénescences à maints endroits, cela fait craindre des hausses de taxes importantes pour la population dans les années à venir. Ainsi, on souhaite qu'une plus grande part des charges fiscales soient endossées par les commerces, mais aussi, et surtout par les bâtiments publics. Ce qui, dans les faits, profiterait doublement aux citoyens de Prévost, qui ont été historiquement délaissés par les services publics au profit de la ville centre qu'est Saint-Jérôme. On attend la maison des aînés avec impatience, mais aussi l'annonce, qui devrait venir sous peu, de la nouvelle école secondaire. Monsieur Germain ajoute par ailleurs que le développement des commerces et services publics crée des emplois à Prévost.

Des réalisations qui rendent fiers
Monsieur Germain est particulièrement fier des réalisations accomplies par son Conseil. D'abord, le système de transport en commun offre désormais 113 arrêts plutôt que 45. Il est par ailleurs désormais possible de réserver un transport une heure d'avance, alors qu'il fallait le réserver jusqu'à trois jours d'avance certains longs weekends. Le taxi peut aussi être suivi grâce au téléphone cellulaire.

Il y a le virage vert, aussi. Un ambitieux plan mettant de l'avant 150 actions à être réalisées dans un horizon de cinq années. Ce dernier comprend l'électrification de la flotte municipale, l'abolition des sacs plastique, un projet d'écofiscalité et tant d'autres choses. De l'avis de monsieur Germain, il s'agit d'un bel accomplissement qui est en même temps un projet à poursuivre, à peaufiner.

Il explique que la lutte aux GES est un apprentissage et que la réalité du Québec est totalement différente de celle du reste du monde. Ici, l'hydroélectricité change totalement la donne en ce qui a trait aux priorités d'action. Nos cibles concernent quasiment uniquement les trans-

ports et les matières résiduelles, ce qui fait qu'il est difficile de se fier aux études et aux initiatives inspirantes qui ont cours ailleurs dans le monde. Le Québec devra être autodidacte dans son apprentissage pour ce qui est du climat.

Des dossiers majeurs en cours de règlement

Bien sûr, on souhaite rester en poste pour pouvoir mener à terme les dossiers commencés. Celui de l'école secondaire, d'abord. Mais aussi le litige avec la Ville de Saint-Jérôme, actuellement en conciliation, au sujet du train de banlieue. À lui seul, il met en jeu des centaines de milliers de dollars récurrents année après année pour la Ville de Prévost. Monsieur Germain souhaite continuer à mettre ses compétences juridiques au profit de la population dans ce dossier complexe.

Prévost, une ville

Si, depuis des décennies, les fusions ont engendré un certain désordre d'urbanisation pour Prévost, le pro-

jet structurant qu'est celui d'y construire une école secondaire et d'y adjoindre, à proximité, le centre communautaire et la bibliothèque municipale, en plus des bureaux administratifs municipaux, devient capital.

À ce sujet, des discussions sont en cours avec le Centre de services scolaires, qui montre une belle ouverture, selon monsieur Germain. Plus encore, monsieur Germain rêve d'occuper une partie du terrain de golf pour y installer un Central Park de Prévost. Il y imagine une agora, des marquises, les spectacles qui les animeront. Des terrains de pétanque, un parc de skateboard, des fontaines. Tout ceci, toujours, dans l'idée d'un centre structurant et de l'esprit communautaire.



Paul Germain, maire de Prévost

Prévost pourrait aussi avoir son pôle du savoir, que l'on nommera autrement, lors d'une consultation. Il deviendrait plus résilient au niveau environnemental et aurait son propre écoquartier. Toujours dans l'idée de lui donner un cœur, une âme. On souhaite revenir à l'idée du commerce de proximité, à la conciliation des usages et au vivre-ensemble.

55 DE RABAIS 55 DE RABAIS 55 DE RABAIS 55 DE RABAIS 55 DE RABAIS 55 DE RABAIS

pattes & griffes

pattesgriffes.com

745, boul. des Laurentides, Piedmont

450.227.6077

Horaires d'ouverture:
lundi et mardi de 9h à 18h, mercredi à vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 10h à 17h

5

DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2021. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

COUPON

DÉJÀ 4 ANNÉES AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ



Élizabeth CARRIÈRE
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Nicole FORTIER
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Alexis MURRAY
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



equipestamour.com

2730, boul. du Curé-Labelle, Prévost

450-335-2611



Jean ST-AMOUR
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉE DA



Tony BOIARDI
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



Cédric FORTIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Jessica GAUTHIER
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Mélanie GUAY
ADJOINTE ADMINISTRATIVE



L'ÉQUIPE ST-AMOUR TRÈS PRÉSENTE DANS NOS COMMUNAUTÉS

Arrêtez d'y penser!

Annoncez dans le Journal des citoyens!

10500 exemplaires, 23000 lecteurs

450-335-1678 Lise Pinard

lisepinard@journaldescitoyens.ca